



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

En basse saison : réservation de 2 nuits minimum, **sur le site internet du camping uniquement**

Du 1^{er} juillet au 31 août : réservation 7 nuits minimum **par courrier, mail ou sur le site internet**

Réservation groupe : En basse saison uniquement, 2 nuits minimum, par courrier ou mail uniquement

Versement d'un acompte de 50€ à la réservation dont 5€ de frais de dossier non remboursables et 45 € d'avance sur séjour.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée à d'autres personnes. La sous-location est interdite.

MODIFICATIONS, ANNULATIONS, PROLONGATIONS

Les réservations peuvent être modifiées 15 jours avant la date de début de séjour et toute prolongation doit être formulée au moins 24h avant la date de départ initialement prévue. Le camping doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre location. Sans nouvelles de votre part 24h après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement. Dans ce cas, aucun remboursement d'acompte ne sera possible.

Assurance annulation : 25€ tarif forfaitaire à souscrire dès la réservation

Assurance valable dès réception de l'acompte et jusqu'à la fin du séjour. Sans assurance annulation, aucun remboursement ne sera accordé. **En cas d'annulation à J-30 ou de non présentation, la totalité du séjour reste dû.**

Séjour : Les emplacements sont disponibles à partir de 14h30 en basse saison, 13h30 en juillet et août. Ils sont à libérer pour 12 h le jour du départ. Limité à 6 personnes maximum. Toute personne supplémentaire doit être déclarée auprès de l'accueil le jour de son arrivée. Tout supplément non déclaré découvert lors d'un contrôle sera facturé au client depuis sa date d'arrivée. Le locataire accepte l'emplacement en l'état (arbres, végétation). Il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glace...**Le règlement du solde du séjour est à faire la veille du départ.**

Animaux Ils ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse en permanence sur le camping. Des sacs à déjections canines sont à disposition sur le terrain de camping et les propriétaires sont tenus de ramasser celles-ci. Les chiens de 1^{ère} catégorie sont interdits, ceux de 2^{ème} catégorie devront porter une muselière. Le carnet de vaccination du chien est à présenter à l'accueil lors de votre arrivée.

Le règlement intérieur du camping est affiché à l'accueil, consultable également sur notre site internet. Un exemplaire peut vous être remis sur demande. **Séjourner au camping implique l'adhésion à ce règlement.**

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR

Les usagers du camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures des coffres et portières doivent être aussi discrètes que possible. Le plus grand calme est demandé entre 22h00 et 8h00 pour le bien-être et le repos de tous.

Responsabilité Le locataire d'un emplacement doit être assuré en responsabilité civile et doit renoncer à tout recours contre les responsables et personnel du camping contre les dommages causés à soi-même, aux personnes qui l'accompagnent, à son matériel.

Accès au camping Pour des questions de sécurité le portail d'accès est fermé de 23h à 7h. Les portillons donnant accès à la plage de 23h à 6h.

Visiteurs

Les visiteurs peuvent être admis sur le terrain sous la responsabilité des usagers qui les reçoivent et doivent s'acquitter d'une redevance. Leurs véhicules sont interdits sur le camping.

Ordures ménagères

Un tri scrupuleux doit être fait par les clients afin de réduire au maximum les déchets non valorisables. A cet effet des bacs de tri sélectifs (emballages et verre) ainsi que des bacs à compost sont mis à disposition. Le local poubelles n'est pas une déchèterie : il est strictement interdit d'y déposer les encombrants (filets de pêche, matériel de camping) sous peine d'une contravention.

